

**IBM se positionne depuis plus de 100 ans comme le partenaire privilégié des entreprises qui ont fait de l’innovation leur credo, en les aidant à se différencier de manière durable dans un contexte fortement concurrentiel. IBM met à leur disposition la palette de ressources (compétences, systèmes, logiciels, services, ﬁnancement, technologies) pour les aider à se démarquer et leur permettre de devenir des entreprises d’innovation dans des domaines clés que sont le Cloud, l’intelligence artificielle, la mobilité, la sécurité, le social, le cognitive business ou l’informatique quantique.**

La diversité et l’inclusion font partie intégrante des principes éthiques énoncés par IBM pour qui la diversité ne se limite pas au respect de l’individu et des droits de chacun, mais relève aussi de la compréhension, de l’estime et de l’ouverture aux différences humaines et culturelles. Elle favorise un cadre de travail, ouvert, sain et inclusif où chacun peut s’épanouir et contribuer à la valeur ajoutée de l’entreprise dans son équipe et pour ses clients.

C’est dans ce contexte que s’inscrivent les actions menées en faveur de l’égalité femmes-hommes. Aujourd’hui, les femmes représentent 30% de la population totale d’IBM France. 93% d’entre elles sont des cadres et elles représentent 43% des apprentis et stagiaires, 25% des managers, 25% des cadres dirigeants et 50% du Comex. Ces résultats sont soutenus par la mise en place d’initiatives concrètes ayant pour but d’attirer, d’accueillir et de ﬁdéliser les talents féminins.

Créé en 1999, **le réseau *WoMen@IBM France*** compte plus de 600 employé.e.s/volontaires. Son objectif est de garantir aux femmes les mêmes possibilités de promotion et de carrières que les hommes et de favoriser un équilibre vie privée et vie professionnelle.

La célébration du 20ème anniversaire du réseau en 2019 a été l’occasion de faire le point sur les actions clefs du réseau (mentoring, développement personnel, rencontre avec des dirigeant.e.s IBM, collaboration inter-réseaux, etc.) et d’aborder les enjeux des 20 prochaines années comme les biais dans l’intelligence artificielle et l’implication des hommes dans l’égalité professionnelle.

En 2010, IBM France a signé *la Charte de la Parentalité en Entreprise* qui a permis à partir de 2011 de proposer aux salariés parents des places en crèche d’entreprise en Île-de France (90 places disponibles en 2018), ainsi qu’un service de garde d’enfant « d’urgence » à partir de 2018.

*L’accord IBM sur l’égalité professionnelle*, signé début 2018, apporte notamment le doublement progressif du budget spéciﬁque dédié à l’égalité professionnelle ainsi que le doublement du congé paternité, porté de 11 jours à 4 semaines. IBM France participe activement à l’initiative Stop au Sexism*e dit* Ordinaire en Entreprise depuis 2018. L’entreprise a par ailleurs créé le réseau IBM Men for Genger Equality, en juillet 2019.

Le programme mondial « Women in Technology » (WIT) d’IBM dont l’antenne française a été créée en 2003 vise à encourager le recrutement et la promotion des femmes à des postes techniques, soutenir et encourager les étudiantes à poursuivre des carrières scientiﬁques et techniques en partageant des retours d’expérience et en diffusant des modèles de carrières au féminin.

Exemples d’activités : présentation du métier d’ingénieur, participation à des forums des métiers, partenariat avec la fondation C.Génial pour la culture scientiﬁque et technique, avec Universcience et avec des Académies, animation d’Atelier « Robots », soit plus de 1500 élèves dont 50% de jeunes ﬁlles rencontrées par an. Mobilisation aux côtés du Syntec avec la commission « Femmes du Numérique », etc.